



## RÈGLES DU VI FESTIVAL INTERNATIONAL DE THÉÂTRE D'ELX 2023

- 1.- Le 6ème Festival International de Théâtre d'Elx aura comme des représentations officielles celles des jours 2, 3 et 4 août (le festival complet aura lieu du 1 au 6 août).
- 2.- Les groupes intéressés doivent remplir le formulaire d'inscription qui suit les règles et l'envoyer avec la documentation requise à l'e-mail [info@fitelx.es](mailto:info@fitelx.es)
- 3.- La date limite de soumission des propositions se termine le 18 mai 2023 et ne peut être prolongée.
- 4.- Le 22 mai, le comité organisateur du Festival annoncera les groupes sélectionnés.
- 5.- Compte tenu du caractère international de ce Festival, la priorité sera donnée aux œuvres qui, en raison de leurs caractéristiques dramaturgiques, peuvent être bien comprises quelle que soit la langue utilisée dans l'interprétation. Le festival est ouvert à toute proposition de danse-théâtre, de théâtre gestuel, de théâtre de rue et de théâtre familial.
- 6.- La commission artistique sélectionnera un maximum de 6 compagnies parmi toutes les candidatures reçues.
- 7.- Les groupes sélectionnés factureront un caché de 1 000 € à condition qu'ils restent au moins deux nuits au festival et puissent ainsi profiter des autres spectacles participants. Le festival prendra en charge les repas de midi, qui seront partagés.
- 8.- Les compagnies s'engagent à représenter le même spectacle qu'elles aient présenté en vidéo au Festival, tant en nombre d'acteurs qu'en décors.
- 9.- Afin de contribuer à une bonne et prudente promotion du Festival, les compagnies doivent être disposées à participer à toutes les activités de diffusion que l'organisation juge nécessaires.
- 10.- Le Festival International d'Elx est un espace d'échange d'idées et de réflexions, pour découvrir d'autres réalités théâtrales. Pour cette raison, les groupes sont censés participer à la vie de la ville et aux activités parallèles qui s'y dérouleront.
- 11.- Toute circonstance qui pourrait survenir et qui n'est pas prévue dans le présent règlement sera résolue par le comité d'organisation.

12.- La participation au Festival International du Théâtre d'Elx implique l'acceptation de ce règlement. La direction du Festival est habilitée à résoudre les incidents survenant lors du développement de cet appel.

ORGANISE :



COLLABORENT:



Ajuntament d'Elx



GENERALITAT VALENCIANA  
Conselleria d'Educació,  
Cultura i Esport



## FICHE GROUPE

Nom du groupe : \_\_\_\_\_ Forme juridique : \_\_\_\_\_

Code d'identification du Groupe : \_\_\_\_\_

Adresse (Rue, numéro, étage): \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Province : \_\_\_\_\_

Site Web : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

L'association appartient-elle à une fédération de théâtre ? \_Laquelle ? \_\_\_\_\_

Représentant du groupement/association : \_\_\_\_\_

Numéro de pièce d'identité \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Titre de l'œuvre : \_\_\_\_\_

Auteur: \_\_\_\_\_

Durée : \_\_\_\_\_ Pause : NON, OUI Durée : \_\_\_\_\_ Public cible : \_\_\_\_\_

Nombre de personnes concernées : acteurs, actrices, techniciens, etc. : \_\_\_\_\_

Les groupes sélectionnés pourront disposer, pour leur représentation, du matériel technique disponible dans l'espace alloué. Tout besoin technique qui n'existe pas dans le centre sera à la charge des participants (on fournira aux groupes la fiche technique du space). Le Festival ne fournira pas de technicien son et lumière aux groupes participants pour le service de représentation.

Envoyer le formulaire dûment rempli avec la documentation suivante

Dossier de l'oeuvre et de la compagnie.

Fiche technique et plan de feux en PDF ou JPG

Vidéo complète de l'oeuvre sur DVD ou lien.

Photocopie du Code d'Identification

Autorisation de l'auteur

pour:

Festival International de Théâtre d'Elx (FITELX)

C/ Major de la Vila n.º 1- 2º 03202 Elche (Alicante) Espagne

Ou à: info@fitelx.es

Le représentant déclare :

- Que la compagnie connaît et accepte les règles de participation au Festival.
- Qu'il accepte la diffusion des images de son spectacle dans le cadre de la promotion et de la diffusion du Festival, ainsi que l'enregistrement, en partie ou en totalité, de la représentation.
- Qu'ils ont l'autorisation de l'auteur et les droits pertinents pour représenter l'œuvre avec laquelle ils postulent au Festival.

Signature

Nom complet du signataire : \_\_\_\_\_

Dans la ville de \_\_\_\_\_ le \_\_\_ de \_\_\_\_\_ en l'an 2023